

République de Haute-Volta

Convention FAC n° 13/C/71/F

Ministère du Travail et de la
Fonction Publique

Projet : 93/CD/71/VI/T/1a

ENQUETE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION
EN HAUTE-VOLTA :

RESULTATS BRUTS DE L'ENQUETE
STATISTIQUE PAR SONDAGE

Centre ORSTOM de OUAGADOUGOU

Novembre 1973

AVERTISSEMENT

Les résultats qui vont suivre découlent des comptages effectués à Ouagadougou pour contrôler la qualité des informations.

Ces résultats sont des résultats bruts, non pondérés, avant correction. Ils n'ont donc qu'une valeur indicative, en particulier, les résultats extrapolés ne sont que des ordres de grandeur. Ils doivent seulement permettre de suivre le déroulement de l'enquête et de donner des indications sur les principaux résultats attendus.

Ce rapport a été rédigé par :

J.L. BOUTILLIER

A. QUESNEL

J. VAUGELADE.

PLAN

A - Préliminaires

- 1 - Calendrier de l'enquête
- 2 - Méthodologie : l'enquête renouvelée
- 3 - Les questionnaires
- 4 - Champ de l'enquête et effectifs enquêtés

B - Résultats

- 1 - Mouvement naturel
- 2 - Mouvements internes de population
- 3 - Données sociologiques
- 4 - Données économiques
- 5 - Migrations de travail
- 6 - Conclusion.

A - PRELIMINAIRES

1 - Calendrier de l'enquête

A Ouagadougou :

Jusqu'en octobre 1972 : préparation méthodologique de l'enquête

Octobre-novembre 1972 : rédaction définitive des questionnaires
tests sur le terrain
recrutement et formation des enquêteurs

Décembre 1972 - Juin 1973 : réalisation de l'enquête sur le
terrain

Juillet à septembre 1973 : réalisation de la codification

Août à octobre 1973 : réalisation de la perforation et de la
vérification

Août à novembre 1973 : contrôle et correction des cartes perforées.

A Paris :

Juillet à novembre 1973 : préparation de l'exploitation

Décembre 1973 : première exploitation.

2 - Méthodologie : l'enquête renouvelée

L'un des objectifs premiers de l'étude, l'estimation des effectifs des différentes catégories de population, imposait une enquête par sondage.

Il est reconnu qu'une enquête rétrospective classique est très mal adaptée à la saisie des migrations : les sorties définitives ne peuvent être appréhendées correctement, et les sorties temporaires peuvent être très fortement sous-estimées. Pour pallier cette difficulté l'enquête nationale voltaïque de 1960-61 a été renouvelée (1) : elle fournissait une liste nominative de résidents (présents et absents) dont on a étudié le devenir. Cette procédure conduit à reprendre le même échantillon, et la plupart des concepts employés par l'enquête initiale. L'enquête renouvelée permet d'une part de réduire les risques d'omissions d'absents et d'émigrés, et d'autre part de se dégager de tout effet conjoncturel et d'obtenir une tendance moyenne sur un intervalle assez grand (12 ans dans ce cas) aussi bien pour les mouvements migratoires, que pour la natalité et la mortalité.

3 - les questionnaires

Les questionnaires ont été conçus en fonction de la méthodologie adoptée et des objectifs de la recherche socio-économique poursuivie.

La série des questionnaires suivant a été établie pour chaque "zaka" appartenant à l'échantillon. Le "zaka" est l'enclos familial, unité d'habitat, retenue comme unité de sondage au deuxième degré.

- Questionnaire A - fiche collective

Tous les membres de la famille y sont recensés : les membres résidents en 1960-61 ont été préalablement inscrits : lors de l'enquête leur devenir est demandé, et les nouveaux membres enregistrés. A chaque individu sont rattachés les caractères du changement (s'il y a lieu : date d'absence, l'émigration, l'immigration ou le décès ; lieu de l'évènement ; époque de l'évènement.) Mais lui sont rattachés également des renseignements de type sociologique : école, religion, groupe socio-ethnique, statut économique, etc...

(1) - Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta Tomes 1 et 2
- Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-61
Les émigrations.

- Questionnaire E - fiche "exploitation"

Elle est établie pour chaque exploitation du zaka. Elle permet d'obtenir des données sur la nature, constitution, capital, nombre d'aides, et sur l'activité économique de l'exploitation (niveau des recettes et des dépenses).

- Questionnaire C - résumé migration

Il est établi pour tout homme ayant effectué une migration dans les 13 dernières années. A partir de la dernière migration, on reconstitue tout le passé migratoire de l'individu : époque, lieu, activité, etc... de chaque migration effectuée. Les femmes et les enfants sont notés comme accompagnant le migrant.

- Questionnaire D1 - D2 - D3 - fiches détaillées migrations

Ce jeu de fiches détaillées est établi pour chacune des migrations de l'individu.

La fiche D1 concerne le départ et le séjour : destination, transport, motif, etc...

La fiche D2 concerne l'emploi : emploi, activité de l'entreprise, rémunération etc...

La fiche D3 concerne les modalités des visites et du retour et en particulier analyse les séjours effectués tant à l'étranger qu'en Haute-Volta au moment des visites et des retours.

- Questionnaires matrimoniaux E, F 1 - F8

Ils renseignent sur la nature et la conclusion des mariages pour être mis en liaison avec les phénomènes migratoires.

4 - Champ couvert par l'enquête et effectifs enquêtés

L'enquête couvre les pays Mossi et Bissa enquêtés en 1960-61 c'est à dire les ORD du Yatenga (sauf le cercle de Titao), de Koudougou, de Ouagadougou, de Kaya et de Koupela. La ville de Ouagadougou exclue en 1960-61 n'a pas été enquêtée.

Le taux de sondage est donc le même : 1/50e.

L'enquête effectuée dans 101 villages qui comptaient en 1961, 4.760 familles-échantillon comprenant 39.600 personnes, a touché 61.639 individus.

Le risque de l'enquête renouvelée est de ne pas retrouver une forte proportion d'individus, risque qui croît avec la durée de l'intervalle entre les deux enquêtes. L'enquête a été possible parce que l'enquête initiale était de bonne qualité et les archives correctement conservées, mais surtout aussi parce qu'elle s'est déroulée en milieu rural ou semi-urbain à forte cohésion sociale : il a presque toujours été possible d'identifier les individus enquêtés en 1960-61.

Ainsi sur les 39.600 personnes enquêtées en 1961, 802 n'ont pas été retrouvées sur le terrain (il s'agit le plus souvent de Peul qui ont changé de lieu de transhumance) et 734 individus manquent (1), soit 3,9 % de personnes non identifiées. En revanche la méthode employée a permis de redresser l'échantillon initial en relevant 2.259 personnes omises lors de l'enquête 1960-61, soit 5,7 %.

Par sexe, les individus enquêtés se répartissent ainsi :

-- hommes	28.942
-- femmes	32.667
-- N.P.	30

61.639

Le surnombre de femmes provient du fait qu'elles ont été statistiquement enquêtées aussi bien dans leur enclos familial de départ que dans leur enclos familial d'arrivée à la suite des déplacements d'origine matrimoniale.

Le renouvellement de l'enquête a permis de redresser 307 erreurs de sexe commises à l'enquête initiale.

Origine des personnes enquêtées

- reprises de l'enquête de 1960-61	38.903
- omises par l'enquête de 1960-61	2.259
- personnes nées entre les deux enquêtes et survivantes	14.967
- immigrés (mouvement interne)	5.510
Total	<u>61.639</u>

(1) Il peut s'agir de perte de documents avant l'enquête, pendant l'enquête, la codification ou la perforation.

Les sorties d'observation sont constituées de :

- décédés	6.418
- émigrés (mouvement interne)	10.753
- inconnus	802
	<hr/>
	17.973

Soit, résidents en 1973 : $61.639 - 17.973 = 43.666$

Les immigrations et émigrations sont essentiellement dans ce rapport des mouvements internes. Les migrations de travail (en majeure partie orientées vers l'extérieur) sont considérées dans ce rapport comme déplacements provisoires ; l'analyse ultérieure permettra de préciser dans quelle mesure certaines migrations de travail peuvent être considérées comme définitives. Elles n'influent donc pas sur l'effectif des résidents.

Nombre de questionnaires remplis

Type de questionnaire	Nombre		
A - individus	61.639		
B - exploitations			
zaka disparu	977		
zaka sans exploitation	115	5.943	
exploitation proprement dite	4.851		
C - fiches migration résumée	6.882	dont migrants ayant répondu eux-mêmes (1)	2.006
D1 - fiches départ-séjour	6.389	" "	1.750
D2 - fiches Emploi	5.102	" "	1.933
D3 - fiches Visite	1.180		
fiches Retour	2.547	3.727 dont "	1.799
E - fiches mariages valides	9.769		
" " dissous	6.331	16.100	
F - fiches évènements matrimoniaux			
mariages	6.092		
dissolutions	1.240	7.332	
	<hr/>		
Total	113.114		

(1) L'analyse la plus fine ne pourra porter que sur les questionnaires pour lesquels le migrant lui-même a été interrogé. Cette distinction n'est pas faite dans ce rapport provisoire.

B - RESULTATS

1 - Mouvement naturel

Le mouvement naturel, mesuré par le taux annuel d'accroissement naturel, est l'excédent des naissances sur les décès rapporté à la population totale. (avec une correction pour les migrations).

Pour la période de 12 ans couverte par l'enquête, nous avons considéré d'une part les enfants nés entre 1961 et 1973 survivants en 1973 et d'autre part les décès parmi la population enquêtée en 1961. Nous avons donc exclu les enfants nés entre les deux enquêtes et décédés car cette catégorie présente un excédent nul et est assez difficile à appréhender.

Les résultats portés au tableau ci-dessous fournissent le taux provisoire d'accroissement naturel pour l'ensemble des pays Mossi soit 1,7 %, valeur proche de celle calculée en 1960-61 : 1,8 %.

Les résultats par région font apparaître des variations assez amples. L'analyse complète de ces différences (dont on ne doit retenir que l'existence sans tenir compte des valeurs trouvées sujettes à révision) s'appuiera d'une part sur l'analyse de la fécondité et de la mortalité par âge et d'autre part, sur la structure de la population.

Structure de la population en 1960	Koupéla	Kaya	Ouaga.	Yatenga	Koudougou	Ensemble
moins de 15 ans	41,1	41,1	41,1	43,0	45,4	42,1
de 15 à 44 ans	41,2	42,3	42,3	40,3	40,2	41,4
plus de 45 ans	17,7	16,6	16,6	16,7	14,5	16,5
accroissement naturel annuel	1,25 %	1,6 %	1,8 %	1,9 %	2,2 %	1,7 %
taux de naissances survivantes (1) (%)	34	36	36	38	39	36
quotient de décès cumulé sur 12 ans (2) (%)	24	20,5	19,5	19	17	20

(1) Ce taux ne permet pas de calculer directement le taux de natalité habituellement utilisé.

(2) Ce quotient de décès ne permet pas de calculer directement le quotient de mortalité habituellement utilisé.

On constate que le taux de naissances survivantes et le quotient de décès cumulé varient en sens inverse . Ce sont deux données observées indépendamment, mais sur lesquelles pèsent fortement la mortalité dans l'enfance. Plus cette mortalité est forte, moins l'on trouvera d'enfants survivants, et plus le quotient de décès cumulé sera élevé.

L'accroissement naturel étant l'écart entre ces deux quantités, leurs variations opposées valident les données ; on peut conclure que le classement des régions selon le taux d'accroissement est correct, les niveaux restant sujets à révision.

La structure par âge influe sur la natalité et sur la mortalité donc sur l'accroissement naturel.

Mais réciproquement, si le taux d'accroissement constaté au cours des 12 dernières années est celui qui a prévalu au cours des décennies antérieures, il est normal que la population soit moins jeune dans les régions où le taux d'accroissement naturel est plus faible. C'est ce que l'on constate pour l'ensemble des cinq régions. Tout de même, les écarts entre les taux d'accroissement apparaissent sur-estimés par rapport aux écarts entre les structures par âge des populations des différentes régions. Cette surestimation des écarts trouvera peut-être son explication dans les différences d'importance et d'ancienneté des phénomènes migratoires tant internes qu'externes.

2 - Mouvements internes de population

Ils sont en majorité l'effet d'évènements familiaux notamment matrimoniaux (mariage et dissolution du mariage). Pour la période 1961-1973 et pour l'ensemble du pays Mossi, nous avons relevé 265.000 immigrants et 520.000 émigrants, soit un solde négatif de 255.000 personnes.

Ce solde peut être expliqué par plusieurs facteurs :

- meilleure observation des émigrants que des immigrants de par la méthode d'enquête ;
- émigration vers les centres urbains : dans les centres enquêtés, il a été impossible de relever les concessions immigrées ; Ouagadougou n'est pas dans l'échantillon enquêté.
- émigration rurale à l'extérieur du pays Mossi et intérieure au pays

(colonisation). Les migrations observées concernent 15.000 personnes à l'immigration et 120.000 personnes à l'émigration, soit un solde net de 105.000 personnes émigrant à l'extérieur du pays mossi. Ceci expliquerait 40 % du solde négatif.

Des analyses plus fines devront permettre d'évaluer les deux premiers facteurs pour expliquer ce solde de 150.000 personnes.

Les résultats par strate sont les suivants :

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
taux net de migration	- 1,2 %	- 1,3 %	- 1,0 %	- 0,9 %	- 0,9 %	- 1,1 %
taux d'accroissement naturel	1,9	1,6	2,2	1,8	1,25	1,7
taux d'accroissement global (1)	0,8	0,3	1,3	1,0	0,3	0,67
taux net de migration d'installation rurale	- 0,6	- 0,7	- 0,6	- 0,2	- 0,3	- 0,5
taux net autres migrations et biais éventuels	- 0,6	- 0,6	- 0,4	- 0,7	- 0,6	- 0,6

Additionné avec le taux d'accroissement naturel, le taux net de migration fournit le taux d'accroissement global. Les deux taux paraissent indépendants l'un de l'autre, ce qui donne selon la strate, des taux d'accroissement globaux très inégaux.

on constate que les taux de migration d'installation rurale sont très divers par strate, alors que le solde varie moins. L'analyse de ces phénomènes devra être reprise au niveau village et exploitation.

(1) Les arrondis font que le taux global d'accroissement peut être différent à une unité près de la somme du taux net de migration (négatif ici) et du taux d'accroissement naturel.

3 - Données sociologiques

Religion

	1961	1973
Animiste	72,7	60,6
Catholique - Protestant	4,1	7,2
Musulman	23,2	32,2
Ensemble	100,0	100,0

On constate un recul des animistes au profit des chrétiens et des musulmans.

Scolarisation

Parmi les plus de 15 ans, 0,5 % sont allés à l'école rurale et 4,4 % à l'école primaire. Parmi les 6-14 ans, 0,9 % vont à l'école rurale et 9,8 % à l'école primaire.

Ces données montrent une progression de la scolarisation qui reste tout de même à un niveau modeste.

Système matrimonial

L'une des hypothèses centrales où les différentes disciplines doivent apporter des éléments d'information est celui de l'influence du mariage sur le comportement migratoire : c'est un problème complexe qui rejoint celui de l'accession à l'indépendance économique et donc celui des rapports entre aînés et cadets.

Nous avons distingué plusieurs types de mariage :

- un mariage arrangé par les aînés dans lequel les conjoints sont choisis par leur famille
- un mariage par héritage par lequel une veuve est remariée dans la famille de son défunt mari

- un mariage conclu sans la participation des aînés. Il est défini comme étant par consentement mutuel, les mariages par "rapt" appartenant à cette catégorie.

Fréquence des types de mariage	
arrangé	70 %
héritage	14 %
consentement mutuel	16 %
Total	100 %

Selon la strate la proportion de mariage hors coutume varie notablement. On peut signaler sans que cela soit une explication que les régions à fort taux de migration sont aussi celles où l'on rencontre le plus de mariages hors coutume.

Les dissolutions de mariage se font essentiellement par décès pour 87 % des dissolutions observées. Les autres dissolutions se font par "fuite de la femme", 4,1 % des cas, par divorce (décision de la femme ou de sa famille), 7,5 %, par répudiation 0,8 % (décision de l'époux ou de sa famille). Ces chiffres attestent la solidité des liens du mariage en pays Mossi.

Devenir des zaka de 1961 à 1973

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
% de zakas 1961 disparus	24 %	27 %	23 %	17 %	17 %	21 %
% de zakas créés	5 %	10 %	12 %	14 %	12 %	11 %
Nombre moyen d'exploitations par zaka	1,27	1,29	1,14	1,08	1,12	1,17
Taille moyenne des exploitations	9,1	8,4	8,5	7,1	7,3	7,8
Nombre d'aides familiaux masculins	1,13	1,04	0,94	0,81	0,91	0,95
Nombre de migrants de travail par exploitation	1,04	0,62	1,10	0,67	0,68	0,77

Le zaka (ou enclos familial) est considéré comme disparu lorsque aucune personne du zaka n'a pris la succession du chef de zaka décédé, ou bien lorsque tous les membres du zaka ont émigré avec le chef. Les chiffres ci-dessus sont donc expliqués en partie par la mortalité et en partie par l'émigration : on peut considérer que cette dernière est responsable des taux de disparition élevés au Yatenga, à Kaya et Koudougou, ou tout au moins explique la différence avec les taux des deux autres strates de Ouagadougou et Koupela.

Dans chaque strate, les créations de zaka sont en nombre inférieur aux disparitions. Ces créations s'expliquent par deux phénomènes : d'une part, l'immigration qui est très faible pour le pays Mossi, d'autre part la scission de zaka. Cette scission se produit lorsque un jeune frère ou un fils marié du chef de zaka devient autonome en construisant sa propre unité d'habitation.

Etant donné l'accroissement entre 1961 et 1973 du nombre d'hommes absents en migration de travail, ces tendances à la scission se trouvent réduites considérablement, la migration remplaçant souvent la création de nouveaux zaka.

Dans ce domaine, il faut noter une fois de plus le particularisme du Yatenga : 5 % de zaka créés contre 11 % pour l'ensemble du pays. Ceci tient à plusieurs raisons : d'abord les phénomènes migratoires que l'on vient de signaler ; il y a 1,04 migrant de travail par exploitation contre 0,77 pour l'ensemble du pays. Ensuite, le nombre moyen d'exploitations par zaka est très fort, 1,27 contre 1,17 pour l'ensemble, l'indépendance économique à l'intérieur du zaka existant se substituant à l'indépendance par création de zaka. Ces créations sont également freinées par le fait que la proportion d'hommes mariés en migration de travail est plus importante que partout ailleurs, 30 % contre 19 % pour l'ensemble du pays Mossi. D'ailleurs, cette faible création de zaka a pour conséquence un gonflement de la taille moyenne des exploitations : 9,1 personnes au Yatenga contre 7,8 dans l'ensemble.

Pour l'ensemble de la zone étudiée dans les exploitations dont le chef n'est pas en même temps chef de zaka, la parenté par rapport au chef de zaka se répartit ainsi :

- fils 24 %
- frère 60 %
- fi's du frère 10 %
- ascendant 6 %

4 - Données économiques

L'agriculture est l'activité économique essentielle : pour 100 chefs d'exploitation, seulement 9 ont déclaré ne pas être agriculteurs tandis que 69 se déclarent être exclusivement agriculteurs, 20 à la fois agriculteurs et éleveurs, 2 étant seulement éleveurs (Peul et Silmi-Mossi).

Les activités artisanales sont assez nombreuses et variées ; traditionnelles : poterie, vannerie, tissage, forge, cordonnerie, et modernes (tel que mécanique) ; ces activités sont surtout pratiquées comme activités secondaires ou de saison sèche : elles le sont par près de 40 % des chefs d'exploitation, le tissage (et activités annexes telle que teinture) venant largement en tête (25 % des chefs d'exploitation). La fréquence de ces activités est légèrement différente selon les régions : c'est ainsi que les traditions artisanales semblent plus vivantes dans le Yatenga et la région de Kaya que dans celles de Ouagadougou et de Koupela probablement plus touchées par l'importation de produits manufacturés.

Activité des chefs d'exploitations

Région	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
% d'artisan	49	52	39	31	37	41
% de commerçants	8	7	7	4	6	6

Les activités commerciales occupent environ 6 % des chefs d'exploitation : elles correspondent à une activité traditionnelle dans la société et l'économie Mossi où elle était et reste encore principalement le fait des Yarcé. La densité, la fréquence des marchés attestent de l'importance des activités commerciales, à la fois internes et orientées vers l'extérieur.

L'exploitation agricole Mossi est assez individualisée, individualisation fortement compensée par des traditions de travail en

commun à certaines périodes critiques du calendrier agricole (1). Dans ce domaine aussi où la constante sociologique joue un rôle essentiel, les différences selon les régions et probablement selon les groupes socio-ethniques peuvent être importantes. Le nombre d'aides-familiaux dépend de l'âge au mariage, des conditions dans lesquelles se font l'accession à l'indépendance économique et notamment des phénomènes de migration . Pour l'ensemble de la zone étudiée, 46 % des exploitations ne disposent d'aucun aide familial masculin, 29 % d'un seul aide-familial, 14,5 % de deux aides-familiaux, 6,5 % de 3 aides familiaux et 4 % de plus de 4 aides-familiaux. Cette distribution ne tient pas compte de la très importante participation des femmes aux travaux agricoles, mais elle permet de pressentir une relative inégalité entre différents types d'exploitations. Certaines exploitations (chefs, notables) disposant d'une main d'oeuvre relativement importante, tandis que la grande majorité des exploitations dépend presque exclusivement de la force de travail des seuls chefs d'exploitation.

Nombre moyen d'aides-familiaux par chef d'exploitation.

Yatenga	Kaya	Koulougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
1,13	1,04	0,94	0,81	0,91	0,95

Les équipements tant non productifs que productifs (matériel agricole) sont généralement très succincts, mettant en évidence le caractère très "traditionnel" du mode de vie, et le niveau peu élevé des forces productives.

L'habitat est encore très imprégné par les normes héritées des ancêtres. Les constructions sont d'ailleurs le plus souvent assez anciennes puisque plus de la moitié des enclos - zaka - ont été hérités par les chefs de concessions actuels d'ascendants, pères, grands-pères, ou aïeux. La modernisation de l'habitat n'atteint encore qu'une minorité d'enclos : 73,5 % des enclos conservent l'habitat classique, case ronde et toit de chaume, 20,5 % ont au moins un bâtiment de forme rectangulaire et 6,5 % des enclos ont au moins une construction couverte d'un toit en tôle.

(1) Kohler J.M. Activités agricoles et changements sociaux dans l'ouest-Mossi ORSTOM 1970.

Les différences interrégionales importantes dans la modernisation de l'habitat mettent en évidence le fait que ces différentes populations attachent une valeur différente à ce problème de modernisation et aux modes traditionnels de construction.

Les équipements productifs sont utilisés par une faible proportion des cultivateurs : ils ne représentent d'ailleurs dans la plupart des cas qu'un capital très limité - 85 % d'entre eux ne disposent d'aucun autre équipement que les dabas et matchettes de l'équipement traditionnel, 15 % possèdent un certain équipement dont 3,5 % une houe "manga". L'emploi d'engrais est légèrement plus répandu : 28,5 % des cultivateurs utilisent soit le gammagrain, soit le tioral, soit les deux.

Les enquêtes de budgets de famille feront connaître avec précision et détail le niveau de vie de la population étudiée. L'enquête par sondage permet seulement de mettre en lumière l'importance des impôts dans les dépenses monétaires des exploitations. Pour l'ensemble des impôts (impôts sur les personnes, impôt sur le bétail, sur les bicyclettes, sur les armes) cela représente environ 3.000 F CFA par exploitation (44 % payent un impôt de moins de 2.000 F). Les questions sur l'origine de l'argent qui a servi à payer l'impôt montrent que le revenu provenant des migrations ne vient qu'en cinquième position (12 % des réponses) pour le paiement de l'impôt après la vente de produits agricoles (29 %), la vente de produits de petits élevages (caprins, ovins, 16,5 %), la vente de produits de l'artisanat (16 %) et la vente de volaille (13 %). Comme le montre ces chiffres, l'image stéréotypée que l'on se fait habituellement et qui veut que l'argent des migrations serve avant tout au paiement de l'impôt de la famille restée au village doit être révisée : les revenus des migrations n'ont pas de statut autonome ou privilégié : ils sont réintroduits dans un certain nombre de circuits économiques où ils prennent leur place à côté d'autres sources de revenus.

Cependant, les deux régions (Yatenga, Koudougou) où les taux de migrations sont le plus élevés sont justement celles où les revenus provenant des migrations contribuent le plus au paiement de l'impôt.

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
proportion d'exploitations payant l'impôt avec des revenus de migration	31 %	10 %	30 %	13 %	11 %	17 %
Nombre de migrants de travail absents par exploitation	1,04	0,62	1,10	0,67	0,68	0,77

Classement des revenus servant à payer l'impôt selon la fréquence de citation

	1	2	3	4	5
Yatenga	Migration Artisanat	Petit élevage	volaille	autres	
Kaya	Agriculture	Artisanat	Petit élevage	Volaille	Migration
Koudougou	Volaille	Migration	Agriculture	Petit élevage	Artisanat
Ouagadougou	Agriculture	Volaille	Petit élevage	Autres	Artisanat Migration
Koupela	Agriculture	Artisanat	Petit élevage	Autres	Migration
Ensemble	Agriculture	Artisanat Petit élevage	Volaille	Migration	

Les différences entre l'importance relative des diverses origines de l'argent qui sert à payer l'impôt permettent de mettre en lumière certaines caractéristiques économiques régionales.

C'est ainsi que pour la région du Yatenga, ce sont les migrations, ex-aequo avec l'artisanat, qui viennent en tête comme origines de l'argent de l'impôt, suivis par la vente de petit élevage et de volailles, l'agriculture ne fournissait qu'exceptionnellement l'argent de l'impôt (1). Au contraire dans la région de Ouagadougou, la capitale représentant une forte demande de produits vivriers, ce sont

(1) Probablement la faible place de l'agriculture dans les revenus du Yatenga est-elle due aux circonstances exceptionnelles créées par la sécheresse des années 1971-1972.

Origine des revenus servant au paiement de l'impôt
(fréquence des citations par exploitation)

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouagadougou	Koupela	Ensemble
Artisanat	0,31	0,30	0,18	0,13	0,22	0,23
Migrations	0,31	0,10	0,30	0,13	0,11	0,17
Salariés	0,04	0,02	0,04	0,01	0,03	0,03
Agriculture	0,11	0,44	0,27	0,57	0,47	0,40
Petit élevage	0,27	0,23	0,25	0,22	0,21	0,23
Gros élevage	0,03	0,04	0,01	0,01	0,03	0,02
Volailles	0,22	0,13	0,36	0,23	0,07	0,18
Autres	0,15	0,08	0,14	0,14	0,14	0,14
Nombre total d'origines citées par exploitation	1,44	1,34	1,55	1,44	1,28	1,40

les ventes de produits de l'agriculture (fruits, produits maraîchers, arachide), de volailles et de produits de petit élevage qui fournissent le principal des revenus utilisés au paiement de l'impôt.

Le faible niveau des forces productives au niveau des exploitations peut se mesurer à la capacité qu'elles ont à produire suffisamment de céréales (mil, sorgho, maïs) pour la consommation des groupements familiaux correspondants.

Récolte suffisante	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouagadougou	Koupela	Total
Oui	13 %	35 %	28 %	46 %	52 %	37,5 %
Non	87 %	65 %	72 %	54 %	48 %	62,5 %

Ces résultats demandent à être complétés par d'autres analyses : ils permettent toutefois de pressentir l'influence de la pluviométrie et aussi probablement de l'importance des migrations sur les systèmes économiques actuels. Ce sont en effet les zones à pluviométrie les plus faibles, Yatenga et Kaya, où la proportion d'exploitations ayant une récolte suffisante est la plus faible ; le Yatenga et la région de Koudougou ayant de leur côté les plus forts taux de migration, le Yatenga se trouve la région où l'agriculture est la plus désorganisée, avec une production probablement très basse.

5 - Migrations de travail (1)

Les migrations de travail comprennent tous les mouvements externes et certains mouvements internes temporaires vers les villes de Haute-Volta.

Entre 1961 et 1973, les taux d'absence en migration se sont notablement accrus. L'effectif des migrants absents (hommes, femmes et enfants) est pour l'ensemble du pays Mossi de 87.000 personnes en 1961 et de 273.000 personnes en 1973.

(1) G. SANOGO. Les migrations voltaïques. Notes et documents voltaïques janvier-mars 1971. CVRS Ouagadougou.
 J.M. SAWADOGO, A. SONGRE : les effets de l'émigration massive dans le contexte de l'Afrique occidentale. Notes et documents voltaïques avril-juin 1972. CVRS Ouagadougou.

Proportion d'absents en migration de travail

Région	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
1961	6 %	2 %	6 %	4 %	4 %	4 %
1973	17 %	8 %	17 %	11 %	12 %	13 %
Indice de progression 1961 = 100	270	340	280	250	320	300

Les proportions ci-dessus comprennent aussi bien les migrants actifs que leurs épouses et leurs enfants, y compris les enfants nés en migration. Les régions où le taux de migration est le plus fort sont aussi celles où les migrants sont le plus fréquemment accompagnés par leurs épouses et leurs enfants. La progression des taux d'absence peut en partie être due à un changement d'attitude des migrants à ce sujet.

D'autre part, la méthode d'enquête qui utilise une population de référence conduit à mieux observer les migrations et fait donc apparaître un accroissement qui peut n'être qu'une amélioration de l'observation.

On constate que ce sont les régions où le taux d'absence était le plus faible en 1961 qui connaissent la plus forte progression. Cependant les régions de forte migration restent le Yatenga et Koudougou.

Le taux d'absence relativement élevé de la région de Koupela recouvre une proportion notable de migration de faible durée à destination du Ghana. La gamme des types de migration est très étendue selon la durée et selon les conditions dans lesquelles elles se font, d'une part, dans les zones de départ et d'autre part dans les zones d'accueil (1).

Une typologie des migrations peut être élaborée à partir de ces deux critères, durée et situation de famille.

(1) KOHLER J.M. : les migrations des Mossi de l'Ouest - ORSTOM - 1972.

Selon la durée, une migration peut être saisonnière, de courte ou de moyenne durée (première migration ou série de migrations successives) ou de longue durée : dans ce dernier cas, il peut s'agir de migrations simples, c'est à dire lorsque le migrant a l'intention bien arrêtée de rentrer dans son pays natal après une certaine période, par exemple à l'âge de la retraite, semi-définitives ou définitives selon ses intentions et ses conditions d'installation dans la zone d'accueil.

Selon la situation de famille, le migrant peut être célibataire, ou marié à une ou plusieurs femmes. Dans ce dernier cas, le migrant peut, soit partir seul, soit partir accompagné de sa ou ses femmes, de ses enfants ou de certains de ses enfants; dans certaines occasions, le migrant marié peut s'il part seul se faire rejoindre par sa famille.

Le tableau suivant indiquera la fréquence et les effectifs des migrations selon ces critères.

Durée	Situation de famille	Célibataire	Marié	
			migrant seul	migrant avec femmes et enfants
Saisonnière		0	0	0
courte ou moyenne durée	une	+	+	0
	plusieurs successions	+	+	+
longue durée	simples	+	0	+
	semi-définitives	0	0	+
	définitives	0	0	+

Les enquêtes interdisciplinaires montreront comme les conséquences et les caractéristiques de ces différents types de migration sont différents à tous les niveaux tant du point de vue de la zone de départ que de celui de la zone d'accueil.

Le migrant est généralement un homme, jeune, célibataire et aide-familial. Pour l'ensemble de la région étudiée, 94 % des migrants sont des aides-familiaux, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore accédé à l'indépendance économique en tant que chef d'exploitation.

81 % des migrants sont célibataires à leur départ contre 19 % d'hommes mariés dont 3 % de polygames. Mais des différences interrégionales assez importantes se constatent : pour les pays de forte migration, comme le Yatenga, la proportion de chefs d'exploitation partant en migration peut aller jusqu'à 11 %, la proportion d'hommes mariés atteignant 30 % dont 6 % de polygames. De telles proportions impliquent évidemment une désorganisation des structures de production beaucoup plus profonde que dans des régions telles que celle de Kaya où seulement 4 % des migrants sont chefs d'exploitation, et seulement 13 % sont des hommes mariés.

Le migrant même marié part d'ailleurs dans la majorité des cas sans son épouse et sans enfant : 60 % des migrants mariés partent sans leur épouse et 84 % sans enfant.

Statut socio-économique du migrant selon la strate

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupelâ	Total
Aide-familial	89,0	95,5	95,5	94,0	95,5	94,0
Chef de zaka et/ou chef d'exploitation	11,0	4,5	4,5	6,0	4,5	6,0

Statut matrimonial des migrants au départ

	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Total
Célibataire	71,0	86,5	82,5	84,5	82	81,0
Monogame	22,5	11,0	15,0	13,5	16,0	16,0
Polygame	6,5	2,5	2,5	2,0	2,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les migrations de travail se font dans trois directions principales :

1 - les centres urbains de Haute-Volta :	6,5 %
2 - la côte d'Ivoire :	80,5 %
3 - le Ghana :	13,0 %

Comme on le voit la Côte d'Ivoire est la destination de loin préférée par les migrants ; le Ghana, qui a été jusque vers les années 1935-1940 une destination très fréquentée, ne l'est plus aujourd'hui que par les migrants de la région de Koupela, région la plus proche de la frontière ghanéenne (environ 1/3 des migrations vers le Ghana et 2/3 vers la Côte d'Ivoire) et dans une proportion nettement plus faible de la région de Ouagadougou, reliée aussi aisément par la route avec le Ghana.

Les migrants se dirigent soit vers le milieu urbain, soit vers le milieu rural, généralement selon les possibilités de travail qui leur sont offertes, c'est à dire souvent selon les réseaux de relations qu'ils ont ou qu'ils vont se faire dans les zones d'accueil. Au total, 44 % vont vivre en milieu urbain contre 56 % en milieu rural avec des différences assez importantes selon les régions : les migrants originaires de la région de Koupela se dirigent de préférence - 65 % - vers le milieu urbain tandis que ceux de la région du Yatenga vont plus volontiers - 67 % - vers les milieux ruraux.

(1) L'effectif des migrants du Ghana a même diminué en effectifs absolus passant de 33 000 personnes en 1961 à 25 000 en 1973.

Pourcentage des absents en migration de travail en
Côte d'Ivoire

Année	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga	Koupela	Ens.
1961	80 %	61 %	61 %	53 %	34 %	63 %
1973	95 %	89 %	97 %	93 %	67 %	88 %

Le cycle des migrations

La migration s'accomplit-elle au détriment du calendrier agricole ou essaie-t-elle de concilier au mieux le calendrier agricole des zones d'accueil avec l'intérêt des cultivateurs restés au pays ?

Une première constatation est qu'aucune saison n'est totalement exempte de mouvements quel que soit leur sens. Les migrations ne sont donc en aucun cas des migrations saisonnières comme l'analyse de leur durée l'atteste, par ailleurs les départs sont répartis assez également sur toute l'année avec un ralentissement au plus fort de la saison des pluies.

Les retours sont davantage concentrés en saison sèche. Ce qui leur laisse la possibilité de participer à la saison agricole suivante dans leur village d'origine.

Conditions de départ

Assez paradoxalement, par rapport à l'importance du phénomène des migrations dans la société Mossi, la migration se fait dans un certain manque d'organisation et dans un certain individualisme. Sur 100 migrants au départ, 82 % partent seuls, 16 % partent avec un camarade, 2 % partent en groupe. Le migrant qui part pour la première fois, part généralement à l'aventure, sans structure d'accueil prévue. Il semble que ce soit seulement à partir d'un second départ qu'on observe une certaine

préparation pour l'installation du migrant dans la zone d'accueil. Au total, pour l'ensemble des migrations, 85,5 % des migrants partent sans savoir précisément où ils vont, 12,5 % se rendent auprès d'un parent, 2 % auprès d'un ami ou d'un employeur. Seulement 8 % ont un travail qui les attend dans l'endroit où ils migrent.

Malgré cette relative impréparation, le migrant semble trouver assez aisément du travail au lieu de sa migration : 85 % déclarent avoir chômé moins d'un mois après leur arrivée, 15 % seulement ayant mis plus d'un mois à trouver du travail (1).

Les moyens de transport sont variés et multiples : la grande majorité des migrants utilisant au moins deux ou trois moyens de transport différents selon les étapes et les possibilités (proximité du chemin de fer, par exemple). Pour l'ensemble des régions, 59 % des migrants utilisent le chemin de fer, 42,5 % utilisent le camion, 39,5 % utilisent le "taxi-brousse" et 19 % la bicyclette. Le coût moyen du transport depuis le village d'origine jusqu'au lieu de migration est de 2.900 F CFA.

Les origines de l'argent servant à payer le transport du migrant se répartissent ainsi :

- vente d'un produit déjà acheté	17,5	(en général vente d'une bicyclette)
- don d'argent	16,0	
- argent économisé d'une précédente migration	13,5	
- vente de produits agricoles	27,5	
- vente de produits de l'élevage	17,5	
- vente de produits de l'artisanat	8,0	

Conditions d'emploi

Parallèlement au salaire que le migrant touche en échange de sa force de travail, il reçoit surtout en milieu rural, certains avantages en nature, notamment dans le domaine du logement : sur 100 migrants 56 sont logés par le patron de l'exploitation pour lequel il travaille (c'est notamment le cas de tous ceux qui travaillent chez les planteurs ivoiriens ou sur les grandes plantations modernes - huile de palme, hévéas etc...), 20 sont logés par un parent, 1 par un ami, 16 sont

(1) Cette caractéristique avait été notée par E.P. SKINNER "Labor migration among the Mossi of the Upper-Volta" in *Urbanization and migration in West Africa* Edited by H. KUPER 1965.

locataires et 7 sont propriétaires de leur logement. Ces derniers représentent certainement une partie de la catégorie de migrants installés définitivement ou semi-définitivement sur les lieux de migrations. Le loyer mensuel moyen (milieu urbain et milieu rural) est de 22.45 F CFA.

Les activités des voltaïques en migration sont assez diversifiées, avec cependant une grande majorité dans le secteur primaire : 66 % en plantation, tandis que les secteurs secondaires et tertiaires se partagent 34 % des migrants : artisanat 9 %, commerce 5 %, et services 13 %, usine 7 %.

Le mode de rémunération le plus fréquent est la rémunération au mois pour 69 % des emplois ; 9 % sont rémunérés à la journée ; le reste 22 % est rémunéré soit

à la tâche	5 %
à la moitié	16 %
au tiers	77 %
au quart	2 %

100 %

Visite et retour

La durée du séjour du migrant hors de son pays d'origine est très variable : les dépouillements ultérieurs en rendront compte en détail. Ces séjours sont parfois entrecoupés de visites assez brèves, généralement moins d'un mois, au village natal. Environ 1 migrant sur 5 a fait une visite antérieure à la période d'enquête. Compte tenu du prix du voyage aller-retour du village au lieu de migration et des cadeaux que le migrant doit nécessairement rapporter à sa famille le coût global de la visite est élevé et peut représenter plusieurs mois de revenus : la visite n'est donc envisageable que si le séjour du migrant est suffisamment long pour justifier cette dépense et si il est assuré de retrouver à son retour de visite l'emploi qu'il avait auparavant ou un emploi au moins équivalent. C'est d'ailleurs dans les régions du Yatenga et de Koudougou, à fortes et anciennes migrations que les fréquences des visites sont les plus élevées.

Comme il a déjà été signalé, un même individu effectue souvent plusieurs migrations successives. Pour l'ensemble des migrants, indépendamment

de l'âge on a 1,3 migrations par individu. C'est ainsi que parmi les migrants revenus, 72 % sont repartis ou ont l'intention de repartir.

Région	Yatenga	Kaya	Koudougou	Ouaga.	Koupela	Ensemble
Nombre de migrations par individu	1,48	1,23	1,37	1,29	1,20	1,31
% de repartis ou d'intention de repartir	86 %	77 %	69 %	66 %	60 %	72 %

Les régions à migration ancienne du Yatenga et de Koudougou fournissent des nombres moyens de migration plus élevés par individu que les autres régions. Les régions sont aussi celles où les intentions d'un nouveau départ sont le plus fréquemment exprimées ou réalisées par ceux qui ont déjà effectué une migration. La fréquence des intentions de repartir dans la région de Kaya montre qu'à son tour elle présente un potentiel migratoire important ; c'est d'ailleurs aussi celle où comme on l'a vu le taux de progression des migrations entre 1961 et 1973 est le plus élevé.

6. Conclusion

En résumé, on constate aujourd'hui que la presque totalité des hommes de moins de 25 ans (en dehors des infirmes) partent au moins une fois en migration de travail dans les régions du Yatenga et de Koudougou. Dans les autres régions, seulement une très faible minorité (de l'ordre de 10 %) ne part pas. A partir de l'année 1970, pour l'ensemble de la zone étudiée, ce flux annuel de premiers départs en migration représente environ 20.000 hommes soit 90 % de la classe qui arrive annuellement à l'âge actif (classe qui représente à peu près 1 % de la population totale). Pour cette région, dont il faut rappeler qu'elle représente 40 % de la population totale de la Haute-Volta, le flux annuel des départs en migration est de l'ordre de 25.000 hommes pour environ 10.000 retours par an. Soit un solde migratoire d'environ 15.000 hommes.

L'enquête par sondage donne pour la région étudiée les effectifs globaux suivants :

population en 1961 (présents + absents)	2040 000
population en 1973 (présents + absents)	2180 000

L'accroissement de population entre ces deux dates se décompose ainsi :

accroissement naturel	405 000
Solde migrations de "colonisation rurale" (interne à la Haute-Volta)	- 105 000
Solde migrations urbaines et autres mouvements internes	- 150 000

Compte tenu de l'effectif des absents en migration de travail qui passe de 87 000 en 1961 à 273 000 en 1973, la population présente dans la région étudiée est

en 1961	1.950.000
en 1973	1.910.000

ce qui représente une quasi-stagnation et même une légère diminution de l'effectif de la population présente.

Toutefois cette égalité de population en nombre, à 12 ans d'intervalle, recouvre des différences de structure qui ont une signification économique et sociologique considérable.

En effet, compte tenu de l'amplification des phénomènes de migrations de travail entre 1961 et 1973 qui affecte surtout, d'une part la population masculine, d'autre part, les classes d'âge de 20 à 40 ans, la structure de la population en 1973 est sensiblement différente de ce qu'elle était en 1961 : notamment le rapport entre main d'oeuvre masculine active et le reste de la population inactive s'est nettement détérioré.

En 1961, pour 10 hommes actifs on trouvait 11 femmes et 21 enfants.

En 1973, pour 10 hommes actifs on trouve 14 femmes et 27 enfants.

Entre ces deux dates, la proportion des femmes dans la population active est passée de 52 à 59 %.

En d'autres termes, le rapport entre population active et population inactive est en constante diminution en raison des migrations : le pays peu à peu tend à se vider de sa force de travail, Pour certaines zones, ce phénomène est encore plus sensible que pour d'autres : il peut se mesurer par la proportion d'hommes de 15 à 59 ans absents en migration.

Yatenga	42 %
Kaya	27 %
Koudougou	43 %
Ouagadougou	34 %
Koupela	33 %
Ensemble	35 %

L'existence de ces flux migratoires très importants a des conséquences considérables sur la reproduction des structures économiques dans les zones de départ. Peu à peu, une complémentarité s'établit, dans des rapports de domination entre ces structures économiques et celles des pays d'accueil et il est possible qu'il existe des seuils dans les taux de migration au delà desquels les structures économiques et sociales des zones de départ ne puissent plus se reproduire.

Tout effort de développement (1), promotion rurale, diffusion de nouvelles techniques culturelles, de nouvelles productions se heurte à ces phénomènes de migration : les éléments jeunes qui seraient les plus dynamiques et les plus faciles à sensibiliser aux problèmes de développement sont soit absents soit en instance de départ.

(1) A. SONGRE · L'émigration massive des Voltaïques : réalités et effets.
Revue internationale du travail. Vol. 108, n° 2-3. Août-Septembre 1973.